

# Rapports d'activités

*Rapports établis par les équipes des différents secteurs*

---

## Les rapports d'activités relatifs à l'exercice 2018

- Accueil
- Activités (danse, gym, théâtre, arts plastiques, peinture...)
- Animations Collectives Familles / Cultures
- Petite Enfance (Multi-Accueil Collectif et Jardin d'Enfants)
- Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M)
- Accompagnement à la Scolarité
- Secteur Numérique
- Projets
  - Le jardin se crée
  - N°187
  - Citoyens du Monde
  - Parlement Régional de la Jeunesse



# Rapports d'activités

Secteur ACCUEIL

## Présentation de l'« Accueil »

### CONTEXTE D'INTERVENTION

#### Le référent accueil a pour mission générale :

- d'accueillir, informer, conseiller,
- d'orienter les publics au travers de la mise en œuvre d'un accueil social dans le respect et les valeurs du projet social de l'établissement,
- de capitaliser l'information, renforcer les liens et enrichir les relations avec les partenaires.

#### Le référent accueil, par son action, contribue à créer :

- les conditions favorables permettant une écoute active et une veille sociale,
- la construction du lien avec les usagers pour les accompagner à passer d'une logique de consommateur à une logique d'adhérent,
- la fluidité des relations partenariales.

### L'ÉQUIPE

- **1 responsable de secteur « Accueil et Activités » (CDI, 35h)**  
Mme Albaladejo Isabelle diplômée « Conseillère en Insertion Professionnelle » (CIP)
- **1 agent d'accueil**  
- Mme Nabil Sanae en Contrat d'Avenir 35 h/semaine, *depuis le 1er juillet 2016*
- **1 agent d'accueil**  
- Mme Stoldi Diane en CDD 24h/semaine *depuis le 27 Août 2018*

### LES JOURS DE FONCTIONNEMENT

#### - Du lundi au jeudi :

De 9h à 12h et de 14h à 18h30

#### Vendredi :

De 9h à 12h et de 14h à 18h.

### FOCUS SUR LES ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- **L'association AFTC** (Association Française des Traumatisés Crâniens) sur des cours de gymnastique spécifique ou des stages.
- **Les associations Passages et Vivre son Deuil** (accompagnement de malades et aide aux familles en deuil) en leur mettant à disposition une salle pour l'accueil des publics et leurs sessions de formation.
- **L'association AFEP** (association Française pour les enfants précoces) en leur mettant à disposition une salle pour des journées d'activités parents/enfants.

*Nous sommes fiers d'accueillir ces trois associations qui travaillent sur l'humain, le mieux vivre ensemble, l'acceptation de la différence et les difficultés de vie. Ce sont des valeurs que nous partageons et défendons en tant que structure sociale.*

# Évaluation de l'« Accueil »

INDICATEURS QUANTITATIFS	2017	2018	Progression 2017/2018
<b>1 - LES ADHESIONS</b>			
Nombre de familles adhérentes	808	862	+ 6,68 %
<b>INDICATEURS QUALITATIFS</b>			
<b>2 - L'ACCUEIL</b>			
Accueil du public	<b>lundi, mardi, mercredi, jeudi</b>	<b>lundi, mardi, mercredi, jeudi</b>	<b>+ 1/2 heure</b>
	9 h - 12 h	9h - 12h	
	14 h - 18 h	14h - 18h30	<b>+ 1 heure</b>
	<b>vendredi</b>	<b>vendredi</b>	
	9 h - 12 h	9h - 12h	
Personnel en CDI	14 h - 17 h	14 h - 18 h	<b>+ 1 heure</b>
	35 h/semaine	35 h/semaine	
	Personnel en Contrat d'Avenir	35 h/semaine	
Personnel en CDD		24h/semaine	

## OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

**Nous constatons cette année une augmentation du nombre de nos adhérents de 6,68 %.** C'est un indicateur positif mais il faut cependant noter que l'année dernière le taux était de plus de 18 % avec l'ouverture d'un nouvel équipement ACM aux Floralies.

Le secteur accueil a été renforcé, depuis juillet 2016, par l'arrivée d'une personne à 35h. De ce fait, la responsable peut participer aux réunions d'équipe, aux réunions partenariales, aux commissions thématiques et continuer à développer le travail en transversalité avec les autres secteurs. En mai 2018, Mme Sanae Nabil commence une formation pour l'obtention d'un diplôme de Conseillère d'Insertion Professionnelle. L'équipe a été renforcée, fin Août 2018, par le recrutement d'un agent en CDD (24h/semaine) afin de maintenir un accueil de qualité.

Nous poursuivons toujours nos efforts pour maintenir un accueil à dimension humaine en apportant à chacun l'écoute et l'aide adaptées dans le respect des différences. La nouvelle configuration permet au personnel d'être toujours disponible pour le public sans restriction de temps. Cette notion nous semble essentielle face à l'augmentation de personnes en recherche de lien social. **La stabilité du secteur permet de créer des liens privilégiés avec certains de nos adhérents et favorise les échanges au quotidien.**

# Analyse de la responsable du secteur

## LES POINTS FORTS

- **Stabilisation du secteur** avec l'embauche d'un Contrat d'Avenir 35h. Ce type de contrat nous permet d'accompagner durant 3 ans un agent d'accueil (Mme Sanae Nabil) avec à la clé une formation diplômante (formation C.I.P)
- **Sécurisation du secteur** avec l'arrivée d'un contrat CDD pour pallier aux absences dues aux cours et stages entrant dans le cadre de la formation de la salariée en contrat d'avenir.
- Maintien du **travail en transversalité** avec les différents secteurs du centre qui favorise le lien et fédère l'équipe autour de projets communs. Ce travail permet à l'équipe du secteur d'être présente sur tous les grands évènements de l'année
- **Appropriation par le public de l'espace convivial** : nous sommes ravis de constater que de plus en plus de familles investissent cet espace
- Installation d'un distributeur de boissons chaudes qui satisfait grandement notre public au quotidien (café, thé, chocolat)
- **Mise à jour régulière du tableau d'affichage** (style tableau noir d'école) qui met en lumière l'activité et le projet du mois
- **Changement de la porte d'entrée** (par la mairie) qui au-delà de l'aspect esthétique apporte une meilleure isolation thermique
- Redynamisation du hall d'accueil par l'**installation d'un écran télé pour étendre la diffusion de notre newsletter mensuelle**

## LES DIFFICULTÉS

- **Hall d'accueil peu adapté** (froid et bruyant) qui complique les tâches administratives requérant du calme et de la concentration et génère un manque de confidentialité
- **Manque de connaissance du territoire** pour assurer la veille informationnelle et sociale
- **Profusion d'affiches et d'informations** dans tout le centre qui génère toujours des difficultés de communication

## PERSPECTIVES ET OPPORTUNITES

- **Maintenir un accueil à dimension humaine** garant des valeurs que nous défendons
- **Fédérer la participation des usagers et professeurs d'activités** autour de nos projets dans le respect de nos valeurs
- Sensibiliser les adhérents pour qu'ils s'inscrivent dans une **démarche participative**
- Rédiger et afficher dans le hall notre **charte « qualité de l'accueil »**
- Améliorer encore l'aménagement du hall en repensant l'espace affichage, le coin « petites annonces » et « programme des cinémas aixois »
- Envisager une nouvelle configuration de l'accueil et renouveler le mobilier vétuste pour améliorer les conditions de travail

*Pour le secteur Accueil  
La responsable du secteur – Isabelle Albaladejo*





# Rapports d'activités

Secteur ACTIVITES

## Présentation des « Activités et Clubs »

### LE CONTEXTE D'INTERVENTION

En participant à des activités culturelles ou sportives, les usagers construisent des liens sociaux et amicaux, développent leur autonomie, leurs relations et trouvent leur place dans le groupe (cours collectif) et dans le Centre.

Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste souhaite permettre à tout individu la pratique d'une activité, dans un cadre collectif et dans un temps autre que celui de la famille, de l'école ou du travail. L'intention est d'accompagner la construction d'individus sensibles, éclairés, critiques, capables de communiquer et de coopérer.

### L'ÉQUIPE

- **1 responsable de secteur** « Accueil et Activités » (CDI, 35 h/sem.)  
Mme Albaladejo Isabelle (diplômée CIP)
- **1 agent d'accueil** : Mme Nabil Sanae, (Contrat d'Avenir, 35 h/sem.)
- **1 agent d'accueil** : Mme Stoldi Diane, (CDD 24h/sem.)
- **15 professeurs d'activités diplômés**

### LES JOURS DE FONCTIONNEMENT

Les activités se déroulent **du lundi au samedi de 9h à 22h** en fonction d'un planning qui change à chaque saison.

ENCADREMENT DES ACTIVITÉS	2017/18	2018/19
Nombre d'activités proposées par Jean-Paul Coste	32	32
Nombre de professeurs en contrat CDII ou CDD salariés par J.P Coste	5	5
Nombre d'activités proposées par des associations	8	10
Nombre d'activités proposées par des Clubs (bénévoles)	4	4

### OBSERVATIONS

A la rentrée de septembre 2018 deux nouveaux professeurs sont venus renforcer l'équipe :

- **Mme Jezierska Magdalena** : nouveau cours de Hatha Yoga adultes le lundi à 19h
- **Mme Le François Laureen** : cours de Zumba Kids le mardi de 16h45 à 17h45
- **Toutes les autres activités sont assurées par les mêmes professeurs que l'année dernière assurant un cadre qualifié, expérimenté et convivial aux adhérents**



## Évaluation des « Activités et Club »

### FOCUS SUR L'EVOLUTION DES ADHERENTS PAR ACTIVITE

NOMBRE D'INSCRITS PAR ACTIVITÉ / CLUB	2017	2018	Progression 2017/2018
Baby Gym	38	30	- 21,05 %
Aquarelle / Peinture / Dessin BD	21	29	+ 38,1 %
Danse Classique	84	85	+ 1,19 %
Danse Contemporaine / Eveil à la danse	67	85	+ 26,87 %
Gym / Forfait illimité	210	195	- 7,14 %
Hip Hop Break / Ragga	77	79	+ 2,6 %
Qi gong / Méditation en pleine conscience	32	42	+ 31,25 %
Théâtre	22	20	- 9,09 %
Hatha Yoga	60	58	- 3,33 %
Zumba	48	64	+ 33,33 %
<b>Totaux Activités</b>	<b>659</b>	<b>687</b>	<b>+ 4,25%</b>
<b>CLUBS</b>			
1. K-fé lecture	9	12	+ 33,33 %
2. Chiffres et lettres	6	6	--
3. Scrabble	7	7	--
4. Les Lavandes	49	45	-8,16 %
<b>Totaux Clubs</b>	<b>71</b>	<b>70</b>	<b>-1 ,40 %</b>

### FOCUS SUR LA REPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHES D'AGE

INSCRIPTIONS PAR ACTIVITÉ / AGE	2017	2018	Progression 2017/2018
1 - 5 ans	37	51	+ 37,84 %
6 - 12 ans	129	135	+ 4,65 %
13 - 18 ans	45	28	- 37,78 %
19 - 50 ans	163	126	- 22,7 %
plus de 51 ans	232	178	- 23,28 %
<b>Total Activités</b>	<b>606</b>	<b>518</b>	<b>- 14,52 %</b>

## OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

Au regard de ces tableaux, on constate :

- Une augmentation de 4,25 % sur le nombre d'inscrits aux activités (un individu pouvant être inscrit à plusieurs activités). C'est un résultat positif mais sur l'année 2017 cette progression était de plus de 11 %
- Une stabilisation de nos clubs avec une participation plus forte sur le K-Fé lecture notamment
- Une bonne participation aux activités : Aquarelle, Peinture et Dessin BD ainsi que sur les cours de Zumba et les cours de Qi Gong et Méditation
- Les cours de Baby Gym, Théâtre Enfants et Hatha Yoga connaissent les plus fortes baisses
- Une diminution significative de plus de 14 % sur la globalité des inscriptions si l'on parle en nombre d'individus différents

## Analyse de la responsable du secteur

Ces chiffres concernent deux périodes, la saison 2017/2018 de janvier à juin 2018 (saison très positive) puis la saison 2018/2019 de septembre à décembre 2018 qui a connu une perte quasi générale sur les inscriptions à nos activités. Ils sont donc le reflet d'un semestre florissant et d'un dernier trimestre médiocre. Nous devons nous interroger sur cette situation préoccupante.

Quelques pistes de réflexion peuvent expliquer ce constat :

- Le contexte socio-économique général est morose avec un climat de « crise »
- La multiplication sur le Pays d'Aix de l'installation de salles de sports très attractives (cours pendant les vacances, matériel à la pointe de la technologie, horaires flexibles, campagne publicitaire à gros budget, tarifs très concurrentiels...)
- Les problèmes récurrents de stationnement aux abords du centre qui sont souvent un frein aux inscriptions
- L'essoufflement de certaines activités dû au non renouvellement des élèves depuis plusieurs années

## NOS POINTS FORTS

- Maintien de l'adhésion familiale à 30 €
- Maintien de la tarification au quotient familial pour les activités
- Réduction de 20 % sur les activités pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et de l'AAH ainsi que pour les étudiants
- Gel de nos tarifs activités et la création d'un forfait pour les cours de Hatha Yoga
- Maintien des commissions familles qui garantissent la prise en compte de chaque situation particulière
- Maintien des cours d'essais gratuits
- Maintien de la gratuité d'une activité d'une heure pour les bénévoles de l'Accompagnement à la Scolarité

- Dédoublement de créneaux sur les cours de classique et contemporain pour favoriser la progression des élèves
- Qualité des cours assurés par nos professeurs tous diplômés et maintien du bon relationnel entre professeurs et adhérents en limitant le nombre d'inscrits par créneau
- Mise en place de stages 1 fois par mois selon les propositions des professeurs
- Renouvellement du matériel (tapis de gym et de yoga) et réaménagement du local
- Maintien du projet « le livre libre » dans l'espace convivial et à l'extérieur du centre pour le plus grand bonheur des petits et des grands
- Gestion du site internet par un prestataire Web du Sud
- Installation d'un container à l'extérieur du centre pour régler les problèmes de stockage notamment sur des évènements comme la gratifera.

## **LES DIFFICULTÉS REPÉRÉES**

- Augmentation du nombre de demandes d'échelonnement du paiement des activités chaque année
- Manque de formation du personnel d'accueil sur tout ce qui est matériel technique « son et vidéo » qui génère parfois des difficultés sur des situations d'urgence
- Gestion du prêt de matériel « son et vidéo »
- Pallier aux absences des professeurs en centralisant mieux les ressources internes et externes pour les remplacements.

## **PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS**

➤ **Favoriser l'implication des professeurs**

Susciter leur participation sur différentes actions (réunion de rentrée, fête de quartier, Gala, Salon des sports...) en favorisant les échanges pluridisciplinaires.

➤ **Continuer à améliorer notre offre**

**Travailler notre programmation** pour qu'elle s'adapte au mieux aux demandes des usagers (horaires, nouvelles activités, matériel plus performant, tranches d'âges...)

**Développer notre présence sur tous les réseaux sociaux** afin d'améliorer notre visibilité. C'est à l'heure actuelle un canal de communication indispensable pour bénéficier d'une plus grande notoriété.

**Proposer les inscriptions en ligne pour simplifier la procédure**

*Pour le secteur Activités*

*La responsable du secteur –Isabelle Albaladejo*





## Rapports d'activités

### Secteur FAMILLES / CULTURE

**Le projet « Familles/Cultures » créé en septembre 2016 s'articule autour de 4 axes :**

- **L'Animation Familles** regroupant l'ensemble des actions destinées aux familles
- **L'Accompagnement Individuel** avec la référente Famille (et l'avocate si besoin)
- **L'Animation Globale** avec la mise en place des Fêtes des 3 Saisons : la Fête du Livre « Le Livre dans tous ses Etats » en mars 2018, la fête « Quartier libre » en juin 2018 et le « Loto de Noël » en décembre 2018
- **L'Animation Culturelle** regroupant les projets de créations artistiques, la programmation de spectacles pour les publics et l'organisation de sorties culturelles pour et avec les familles et les salariés

**Concernant l'année 2018, le secteur Familles / Cultures a été sous la responsabilité de :**

- **Janvier à août 2018** : Claire Paché (en contrat en alternance dans le cadre d'un master « Management des Organisations et des Manifestations Culturelles ») pendant le congé parental de la responsable de secteur Cindy Renaudie
- **Septembre à décembre 2018** : Cindy Renaudie (responsable du secteur Familles / Cultures) en contrat à temps partiel (27h par semaine) accompagnée d'Eva Faverjon (stagiaire DEJEPS Animation socio-éducative et culturelle)

### L'ANIMATION FAMILLE

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017	2018
<b>1 - LES ACTIONS</b>			
nombre d'actions différentes	8	8	7
nombre total des récurrences d'actions	27	42	37
<b>2 - LES PARTICIPATIONS</b>			
nombre total de familles participantes	103	137	83
nombre total de personnes participantes	308	327	304
<b>3 - LE PARTENARIAT</b>			
nombre de salariés ayant participé aux projets	18	19	10
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	11	13	10
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	4	3	1

**Nombre d'actions différentes :**

Mom'Aix, Atelier « Cultures du Cœur », Aslya (groupe de parole), Week-end / Journées Mairie, Sorties Familles, Sorties Spectacles Familles, Carnaval

## Evaluation des participants par action :

### → Mom'Aix :

- Service culturel de la Ville « *Loop* » : 12 personnes / 6 familles
- Théâtre Antoine Vitez « *Respire Picardie For Ever* » : 4 personnes / 2 familles
- 3bisF « *1000 chemins d'oreiller* » : 2 personnes / 1 famille

### → Sorties « Spectacle » :

- Pavillon Noir : « *Leuk le Diagne* » : 10 personnes / 3 familles
- Pavillon Noir : « *Akram Khan* » : 19 personnes / 7 familles
- GTP: « *Parcours théâtralisé LSF/LS* » : 9 personnes / 4 familles
- Musée Granet : Atelier Parents / Enfants : 17 personnes / 7 familles

### → Atelier « Cultures du Coeur » : 14 ateliers : 42 personnes / 7 familles différentes

*- Il est à noter que les ateliers cultures du cœur ont généré 80 sorties en autonomie.*

### → Aslya : 8 groupes de paroles + 2 Cinépsy : 74 personnes / 11 familles différentes

### → Week-end/Journée Mairie : 4 propositions : 57 personnes / 18 familles

### → Journée Familles

- Visite de la Crau et de l'Eco-Musée : 23 personnes / 4 familles

### → Carnaval de la Ville : 35 personnes / 13 familles

La baisse du « nombre d'actions différentes » entre 2017 et 2018 est due à la non-reconduction des ateliers « nature et découverte » animés par Julie Achard dans le cadre de son stage BPJEPS au sein de notre structure. Ceci explique également la baisse du « nombre total des réurrences d'actions » puisque, sur 2017, 5 ateliers « Nature et Découverte » ont eu lieu.

On constate également un « nombre total de familles participantes » moins important qu'en 2017. Ceci peut s'expliquer à la fois :

- par la non-reconduction des ateliers « nature et découverte » qui avaient réuni 31 familles
- par une proposition moindre de Journée Familles (5 en 2017 / 1 en 2018).

*Il est à noter que la programmation Familles en 2018 n'a pas pu être aussi dense que celle proposée en 2017. En effet Claire Paché, positionnée sur le secteur étant en contrat en alternance, il était compliqué de maintenir l'ensemble des propositions faites sur l'année 2017 où nous avions une responsable de secteur en 35h accompagnée d'une stagiaire en alternance.*

Cette diminution de proposition de « Journée Familles » peut expliquer la baisse :

- du nombre de salariés ayant participé aux projets car ces sorties se font en transversalité avec les autres secteurs du Centre
- du nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets
- du nombre de membres du CA ayant participé aux projets

Toutefois, nous pouvons constater que le nombre de proposition dans le cadre de Mom'Aix a été plus important (3 cette année contre 1 l'année dernière).

Il est à noter également que sur l'année 2018 le jeu concours en partenariat avec le Festival de la Chanson Française n'a pas pu avoir lieu. Nous espérons pouvoir le re-proposer sur l'année 2019 (en 2017 ce sont 12 personnes qui avaient pu assister à un concert de leur choix dans le cadre de la programmation du Festival de la Chanson Française).

## L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

INDICATEURS QUALITATIFS	2016	2017	2018
<b>LE RÔLE DU REFERENT FAMILLE</b>			
nombre d'actions individuelles (entretiens par le référent)	8	6	2
nombre de personnes différentes reçues par le référent	8	2	2

Ces données correspondent à 2 rendez-vous individuels réalisés par la référente Familles. A la suite de ces 2 rendez-vous, un suivi a été effectué auprès de ces familles et une orientation vers les professionnels adaptés en fonction des situations a également été faite. Nous avons poursuivi cette année l'évolution de l'accompagnement auprès des familles. A savoir que l'accompagnement individuel ne se met pas uniquement en place par des rendez-vous officiellement demandés. En effet, c'est à travers la mise en place d'activités collectives en présence du référent Familles, qu'un espace d'échanges informels se crée tissant des liens de confiance entre les familles et le référent pouvant découler par la suite sur des entretiens individuels. Il est important de préciser que les dossiers concernant les familles d'autres secteurs ne sont pas renvoyés à la référente Familles du fait de la confiance qui s'est instaurée entre le responsable en question et la famille. Toutefois la référente Famille peut être une personne ressource notamment dans le cadre d'orientation vers des professionnels.

Cette année, la référente Famille a proposé à l'équipe du Centre Socio-Culturel, dans le cadre des réunions du « Réseau Parentalité d'Aix », de participer à un temps d'information sur la thématique « Protection de l'Enfance » (les procédures, le signalement, l'information préoccupante) animé par Madame Saunier, assistante sociale Responsable du Bassin d'Aix-en-Provence. 2 salariées de la structure ont pu assister à cette intervention et ont proposé un compte rendu pour l'ensemble de l'équipe.

## L'ANIMATION GLOBALE

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017	2018
<b>1 - LES ACTIONS</b>			
nombre d'actions différentes	2	3	3
nombre total des récurrences d'actions	1	1	1
<b>2 - LES PARTICIPATIONS</b>			
nombre total de personnes participantes	390	842	784
<b>3 - LE PARTENARIAT</b>			
nombre de salariés ayant participé aux projets	44	75	63
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	58	68	86
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	7	5	6
nombre de professeurs d'activité ayant participé aux projets	5	4	8

**La Fête du livre** a réuni **147 personnes** / 19 salariés / 2 membres du CA / 22 partenaires

**La Fête de quartier** a réuni **472 personnes** / 30 salariés / 3 membres du CA / 8 professeurs d'activités / 5 partenaires

**Le Loto de Noël** a réuni **165 personnes** / 14 salariés / 1 membre du CA et 59 commerçants ont participé en offrant des lots.

Nous pouvons constater une baisse du nombre total de personnes participantes.

#### « Fête des 3 Saisons » 2017

	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Enfants</b>	<b>Total Participants</b>
<b>Fête du Livre</b>	<b>39</b>	<b>84</b>	<b>90</b>	<b>213</b>
<b>Fête de Quartier</b>	<b>122</b>	<b>223</b>	<b>172</b>	<b>517</b>
<b>Loto de Noël</b>	<b>13</b>	<b>64</b>	<b>35</b>	<b>112</b>
<b>Total</b>	<b>174</b>	<b>371</b>	<b>297</b>	<b>842</b>

#### « Fête des 3 Saisons » 2018

	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Enfants</b>	<b>Total Participants</b>
<b>Fête du livre</b>	<b>18</b>	<b>86</b>	<b>43</b>	<b>147</b>
<b>Fête de Quartier</b>	<b>91</b>	<b>205</b>	<b>176</b>	<b>472</b>
<b>Loto de Noël</b>	<b>28</b>	<b>79</b>	<b>58</b>	<b>165</b>
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>370</b>	<b>277</b>	<b>784</b>

Nous pouvons constater une baisse de la fréquentation concernant la « Fête du Livre » et la « Fête de Quartier » entre 2017 et 2018. L'écart le plus important que nous pouvons observer concerne le nombre d'enfants présents à la « Fête du Livre ». Nous avions 90 enfants présents en 2017 contre 43 en 2018, soit une baisse de 47 %. Nous devons donc, pour les prochaines éditions, apporter une attention particulière concernant la programmation « Jeune Public » sur cette manifestation.

Par contre, nous observons une augmentation du nombre de participants au « Loto de Noël » concernant aussi bien le public masculin, féminin que les enfants.

Pour rappel, ces manifestations sont organisées et portées par l'ensemble des salariés et bénévoles du centre socio-culturel Jean-Paul Coste pour répondre à la demande des habitants de mettre en place une animation sur le quartier. La coordination générale de ces événements est faite par le secteur Familles/Cultures.

Afin d'impliquer et d'investir les habitants et adhérents dans l'organisation de ces 3 manifestations, Eva Faverjon, dans le cadre d'un DEJEPS Animation socio-éducative et culturelle, travaille depuis septembre 2018 à la **création d'un Comité Bénévole d'Organisation (CBO)**. Le CBO compte à ce jour 3 bénévoles. L'objectif de cette instance est de pouvoir offrir une place aux bénévoles qui veulent s'investir « dans du concret ». En effet, nous avons constaté que lorsque nous proposons à certains adhérents de participer aux instances de gouvernance, ils nous répondent pratiquement toujours par la négative car ils ne se sentent pas « prêts » et « légitimes » pour faire partie du Conseil d'Administration. Par contre faire partie **d'un Comité Bénévole d'Organisation** leur paraît plus accessible et plus simple en termes d'engagement. Nous pensons que cette instance sera dans un second temps mise en lien avec le Conseil d'Administration.

## L'ANIMATION CULTURELLE

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017	2018
<b>1 - LES ACTIONS</b>			
nombre d'actions différentes	5	5	5
nombre total des récurrences d'actions	9	16	14
<b>2 - LES PARTICIPATIONS</b>			
nombre total de personnes participantes	882	1 081	1 323
<b>3 - LE PARTENARIAT</b>			
nombre de salariés ayant participé aux projets	41	51	48
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	22	10	10
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	10	13	9

### Nos actions et les participations principales de 2018 :

- **Spectacle « N°187 »**, 6 représentations : 1 190 participants soit 1 172 personnes + 14 salariés + 4 membres du CA
- **Programmation d'une Lecture Publique « *La supplication* » en partenariat avec « Par les Villages »** : 12 participants soit 6 personnes / 4 salariés / 2 membres du CA
- **Organisation de sorties culturelles avec les salariés du Centre :**
  - **Bibliothèque Méjanes « *Mina* »** en partenariat avec les ACM : 23 participants soit 20 enfants + 3 salariés
  - **Théâtre de la Fontaine d'Argent** en partenariat avec les ACM : 23 participants soit 20 enfants + 3 salariés
  - **Festival de la Chanson Française « *Bab's et les Chats Caribous* »** en partenariat avec les ACM : 53 participants soit 45 enfants + 8 salariés
- **Mom'Aix :**
  - **Service culturelle de la Ville d'Aix-en-Provence « *Loop* »** en partenariat avec les ACM : 53 personnes soit 47 enfants + 6 animateurs
  - **Théâtre Antoine Vitez « *Sur mon chemin* »** en partenariat avec le MAC : 20 personnes soit 9 enfants + 7 animateurs+ 4 parents accompagnant  
*Il s'agissait de la première sortie à l'extérieur du Centre pour les enfants et l'équipe du MAC depuis la création du MAC. Les parents ont été impliqués dans l'encadrement.*
- **Organisation de sorties culturelles pour les salariés et les membres du CA**
  - **Grand Théâtre de Provence « *Stomp* »** : 2 personnes soit 1 salarié + 1 membre du CA dans le cadre d'une sortie collective
  - **Hôtel Caumont** : 4 personnes soit 2 salariés et 2 membres du CA, dans le cadre de sortie individuelle. Ainsi, 13 personnes ont pu se rendre à l'Hôtel Caumont. En effet, le Centre achète des places à un tarif préférentiel qui permet aux salariés et bénévoles de bénéficier de ce tarif pour eux et leur famille.

# Analyse de la responsable du secteur

## POINTS FORTS RELEVES

- Le travail de Claire Paché qui a maintenu une constance dans la diversité des propositions culturelles durant le congé parental de la responsable du secteur.
- Le travail en transversalité
- La continuité de l'investissement de l'ensemble des salariés sur l'animation globale et la proposition d'animation culturelle
- La création du Comité Bénévole d'Organisation
- L'implication des parents dans l'encadrement des sorties, expérimentée avec l'équipe du MAC
- Un travail sur la parentalité en proposant des temps parents/enfants
- La reconnaissance du spectacle « N° 187 » par le Site Mémorial du Camp des Milles

## PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Maintenir le budget du secteur notamment en pérennisant la subvention Ville de 18 800 €. Cette ligne budgétaire est allouée chaque année mais n'est pas « sécurisée »
- Poursuivre notre démarche d'implication des parents, des habitants et des bénévoles notamment à travers le Comité Bénévole d'Organisation
- Continuer à développer l'axe parentalité et la proposition de temps parents/enfant en travaillant avec les différents secteurs du Centre sur la possibilité de créer un Lieu d'Accueil Parents Enfants
- La possibilité d'un partenariat avec le Site mémorial du camp des Milles tri-annuel autour du spectacle « N°187 »

**Pour le secteur Familles / Cultures**  
***La responsable du secteur – Cindy Renaudie***





# Rapports d'activités

Secteur PETITE ENFANCE

## LE CONTEXTE D'INTERVENTION

**Le secteur Petite enfance est composé de deux structures :**

- **Le Multi-Accueil Collectif « Le Jardin de Mady » (M.A.C)** accueille les enfants de 1 an (marche acquise) à 4 ans tous les jours de la semaine.
- **Le Jardin d'Enfants Pagnol (J.E)** accueille les enfants scolarisés de 2 ans à 6 ans, les mercredis et les vacances scolaires.

## LES AGREMENTS

- MAC : **16 enfants**, Agrément 14085 MAC délivré par le Conseil Départemental.
- JE : **30 enfants**, Agrément 17117 ACJE délivré par le Conseil Départemental.

## LES HORAIRES D'OUVERTURE

- MAC : **du lundi au vendredi, 8h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30** (42h30 / semaine)
- JE : **mercredis et vacances scolaires, 8h00 - 18h00** (50h / semaine en période de vacances scolaires)

## L'ÉQUIPE

- **Une équipe de diplômées**
  - 1 Responsable de secteur petite enfance, Mme Corinne Sigurani (D.E EJE), Directrice du MAC
  - 1 Directrice du Jardin d'enfants Pagnol, Mme Catherine Marcenac (D.E EJE)
  - 1 Educatrice de jeunes enfants, Mme Maud Cretté (D.E EJE)
  - 1 Auxiliaire de puériculture, Mme Patricia Boi (DE AP)
- **Une équipe d'animation**
  - 4 animatrices qualifiées CAP Petite enfance, toutes en Contrat d'Avenir
    - Prescillia Sicard - fin de contrat le 08/11/2019
    - Alicia Martinet - fin de contrat le 31/03/2020
    - Lola Morbelli - fin de contrat le 09/04/2020
    - Justine Palaccio - fin de contrat le 30/04/2020
  - 1 apprentie éducatrice de jeunes enfants en 3<sup>ème</sup> année de formation
    - Aurélie Vial - fin de contrat le 30/06/2019

## Évaluation du Multi Accueil Collectif « Le Jardin de Mady »

INDICATEURS QUANTITATIFS	2017	2018	Progression 2017/2018
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>			
Capacité d'accueil théorique	29 512	29 648	+ 136
<b>2 - LES TAUX D'OCCUPATION</b>			
Nombre total de familles inscrites	53	62	+ 9
Nombre total d'heures facturées (tous régimes)	26 262	24 237	-2 025
Taux d'occupation financier (accueil facturé)	89,4 %	81,75 %	-7,65 %
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE</b>			
Tarif moyen (€ / heure)	1,01	0,96	- 0,05
INDICATEURS QUALITATIFS	2017	2018	Progression 2017/2018
<b>4 - LA QUALITE DE L'ENCADREMENT</b>			
Nombre d'heures assurées par des diplômées* EJE** et Auxiliaire de Puériculture / semaine	50	57	+ 7
Nombre d'heures assurées par des personnels qualifiés CAP petite enfance / semaine	106	105	- 1

\* diplômés Petite Enfance = EJE + AP (les CAP ne sont pas pris en compte)

\*\*EJE : Educateur de Jeunes Enfants

### OBSERVATIONS SUR LE M.A.C

En 2018, nous constatons :

- **Une diminution du nombre total d'heures facturées** avec une augmentation de notre capacité d'accueil théorique de 136 h.
- **Le taux d'occupation financier diminue de 7,65 %** malgré une augmentation du nombre de familles inscrites (53 en 2017 contre 62 en 2018).
- **Le nombre d'heures assurées par le personnel diplômé est stable.**

## Évaluation du Jardin d'Enfants Pagnol

INDICATEURS QUANTITATIFS	2017	2018	Progression 2017/2018
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>			
Capacité d'accueil théorique	21 315	24 510	+ 3 195
<b>2 - LES TAUX D'OCCUPATION</b>			
Nombre total de jours d'ouverture	84	88	+ 4
Nombre total d'heures facturées (tous régimes)	20 087	21 023	+ 936
Taux d'occupation financier (accueil facturé)	94,24%	85,77%	- 8,47 %
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE</b>			
tarif moyen (€ / heure)	1,42 €	1,46€	+ 0,04 €
INDICATEURS QUALITATIFS	2017	2018	Progression 2017/2018
<b>4 - LA QUALITE DE L'ENCADREMENT</b>			
nombre d'heures assurées par des diplômés / semaine	44 h	39 h	- 5 h
nombre d'heures assurées par des contrats d'avenir ou CAE / semaine (Autres**)	93 h	70 h	- 23 h
nombre d'animateurs en contrats précaires (CEE***)	2	2	Vacances scolaires

\*EJE : Educateur de Jeunes Enfants / \*\*Autres : Contrats Avenir, CAE / \*\*\*CEE : Contrat d'Engagement Educatif

### OBSERVATIONS SUR LE JARDIN D'ENFANTS

En 2018, nous constatons :

- **une augmentation de la capacité d'accueil théorique**, quatre jours d'ouverture supplémentaires aux vacances de Noël et à partir de la rentrée de septembre, la réouverture en journée complète les mercredis.
- **d'où une augmentation des heures facturées (+ 936 h)**
- **notre taux d'occupation financier a baissé significativement** puisqu'il avoisine les 85,77 % contre 94,24 % en 2017.
- **une diminution du nombre total des heures de personnel en contrats aidés sur le Jardin d'Enfants**. En effet, Inés Bernat, animatrice, a rejoint l'effectif du secteur enfance jeunesse en juin 2018. A la même période, Lola Morbelli, animatrice, a été en arrêt maladie précédent son congé maternité. Shiraz Ghezal, animatrice, a quitté nos effectifs le 1<sup>er</sup> novembre 2018 (fin de contrat).

# Analyse de la responsable du secteur

## LES POINTS FORTS

Dans un souci d'accompagnement de l'apprentissage du goût et de la diversité, des réflexions ont été menées au sein du Jardin d'Enfants « Pagnol » : beaucoup de déchets, aliments pas toujours appréciés et adaptés aux âges des enfants. Il a donc été décidé de changer de prestataire de service de restauration en faisant appel à l'Ilot saveurs, cuisine de production de repas **100% bio** majoritairement issus de produits frais et locaux. Par ce changement, nous répondons ainsi au plus près aux besoins des enfants, aux attentes des familles et des professionnels. Nous nous inscrivons ainsi dans une démarche éco-citoyenne en nous orientant vers l'objectif **zéro déchet**.

Depuis Janvier 2017, **nos deux structures Petite Enfance, dans une démarche de partenariat avec la PMI, accueillent des familles issues de parcours migratoires**. Au fil des mois et des années, notre dynamique partenariale avec la PMI concernant l'accueil de ces familles s'est amplifiée. La demande venant de différentes situations (demandeurs d'asile politique, familles en attente de titre de séjour) n'a fait qu'augmenter. Nous avons réfléchi sur l'accueil et l'accompagnement de la singularité. Il nous semble important de pouvoir appréhender la variété des réalités sociales et culturelles de chaque enfant et de chaque famille.

Depuis septembre 2018, nous travaillons **en partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) autour de cette thématique** en participant à des espaces de réflexion sur cette question de l'accueil des enfants de familles migrantes. En tant que professionnels de la Petite enfance et travailleurs sociaux, notre devoir est de garantir un accueil de qualité pour TOUS les enfants et de donner à tous une réelle égalité des chances.

Le Jardin d'enfants Pagnol a choisi la **thématique du livre pour l'année 2018/2019**. Il a été mis en place des sorties bibliothèque, un abonnement à l'école des loisirs, des activités autour du livre, des fiches conseils distribuées aux parents tout au long de l'année, l'aménagement d'un coin lecture. Une lettre mensuelle d'information à destination des familles est envisagée.

Dans les points positifs notons aussi que des travaux de rénovation et de mise aux normes au sein du Multi-Accueil Collectif ont été réalisés : réaménagement du coin de change, réfection de la salle d'accueil (sol, peinture et mobilier), acquisition d'électro-ménager : machine à laver/sèche –linge, jeux éducatifs extérieurs. Merci à nos partenaires institutionnel (le Conseil Départemental et la CAF) pour les subventions d'investissement sur ce dossier.

## LES DIFFICULTÉS

Le fonctionnement actuel du Multi-Accueil Collectif « Le Jardin de Mady » permet d'accueillir différents types de familles sur notre territoire. En effet, l'ouverture sur des demi-journées favorise l'accueil de familles en réinsertion professionnelle, en congé parental, en recherche d'emploi, en recherche de petits contrats réguliers (2 demi-journées par semaine) pour favoriser la socialisation de leur enfant avant l'entrée à l'école maternelle. Cependant, un certain nombre de parents ayant une activité professionnelle à temps complet nous font part de leur intérêt pour un accueil en journée continue. Cela représente 19 familles sur les 62 accueillies sur l'année 2018.

Nous constatons depuis plusieurs années que beaucoup de familles qui recherchent une place à temps plein effectuent une rupture de contrat au Jardin de Mady quand ils trouvent une place dans une autre structure proposant les repas. Cela représente une dizaine de familles en 2018. Bien que satisfaites de l'accompagnement proposé à leur enfant, ce mode de garde sans repas ne leur permet pas de répondre à leurs contraintes professionnelles. Ces familles occupent généralement la quasi-totalité des créneaux d'ouverture du Multi-Accueil Collectif et il est difficile après leur départ de retrouver des contrats équivalents d'où une diminution des heures facturées en 2018. Bien que recensée, la réponse à ce besoin ne pouvait être jusque-là envisageable car nos locaux ne le permettaient pas et notamment l'aménagement de la cuisine. Suite à l'octroi d'une subvention d'équipement par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône, nous avons pu réaliser des travaux qui nous permettraient de proposer des repas et d'envisager une ouverture du multi-accueil de 8h à 17h30 sans interruption. L'accueil continu répondrait ainsi à la demande d'un grand nombre de familles facilitant la régularité dans le temps de ces dernières. Le nombre de repas proposés reste à déterminer mais il serait envisageable après discussion et suite à la visite sur place de Mme Ramdani, Puéricultrice PMI, de proposer 16 repas.

Notre effectif se compose d'une majorité de personnel en contrats aidés. Leurs départs vont s'échelonner de novembre 2018 à Avril 2020. L'alerte est donnée avec la disparition de ces contrats « aidés » indispensables pour le fonctionnement des deux services MAC et J.E.

## PERSPECTIVES

Concernant le MAC « Le Jardin de Mady », élargir notre temps d'accueil au temps du repas nous permettrait de répondre favorablement à la demande des familles pour un accueil en journée continue. Dans la continuité du service de restauration offert aux enfants du Jardin d'enfants « Pagnol » nous souhaiterions proposer le même service qui s'inscrirait dans une démarche éco-citoyenne.

Travailler efficacement avec des familles issues du parcours migratoire exige des compétences et des connaissances de la part des professionnels d'EAJE. Nous avons pu suivre dans le cadre de l'appel à projet 2018 une formation relative à l'accueil et l'accompagnement des familles issues du parcours migratoire et nous souhaiterions poursuivre en 2019 car en structure d'accueil petite enfance, les problématiques de l'altérité au sens large sont au cœur du quotidien...

Nous aimerais continuer le travail engagé en 2018 avec la Mairie d'Aix-en-Provence en vue de pérenniser les emplois par l'obtention d'une subvention de fonctionnement qui nous permettrait de constituer une équipe stable en cohérence avec notre projet pédagogique. En effet, la pérennisation des postes permettrait de garantir un accueil de qualité ; celui-ci répond à un besoin de sécurité affective basée sur des notions de repères, de continuité et de stabilité. Pour les parents, la rencontre quotidienne avec les personnes repères auxquelles ils confient leurs enfants prend une place déterminante. Il est essentiel de privilégier la stabilité dans la relation triangulaire parents / enfants / professionnels afin d'installer des relations de confiance harmonieuses. Au-delà des enjeux éducatifs la pérennisation des 5 emplois actuellement aidés est un enjeu crucial en termes de continuité des services MAC et J.E.

*Pour le secteur Petite Enfance  
La responsable du secteur - Corinne Sigurani*



## Rapports d'activités

Secteur ENFANCE & JEUNESSE

### Présentation des « Accueils Collectifs de Mineurs »

#### CONTEXTE D'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE

L'ensemble des actions mises en place au sein de l'ACM se réfère aux quatre objectifs généraux déclinés dans le Projet Pédagogique :

- 1 - *Le cadre qui fait repère* : assurer un cadre d'accueil dont les modalités participent à la construction de repères chez et pour l'enfant
- 2 - *Le vivre ensemble qui fait citoyen* : appréhender le vivre ensemble en vue d'accompagner le devenir citoyen chez l'enfant
- 3 - *L'extraordinaire qui fait grandir* : permettre à l'enfant de grandir en l'invitant à vivre des moments extraordinaires
- 4 - *La participation qui fait projet* : favoriser la participation de l'enfant, du parent et du professionnel autour des projets de l'ACM

#### CADRE LÉGISLATIF ET AGRÉMENTS

**Agrément DRJSCS (mercredis et vacances scolaires) :**

- 0130024CL000218 pour le centre de loisirs Marcel Pagnol
- 0130024CL000318 pour le centre de loisirs les Floralis

#### JOUPS DE FONCTIONNEMENT ET HORAIRES D'OUVERTURE

*De Janvier à Août 2018 :*

Mercredis :  
11h30 - 18h30

Vacances scolaires :  
7h30 - 18h30

Vacances Scolaires :  
séjours organisés

*De Septembre à Décembre 2018 :*

Mercredis :  
7h30 - 18h30

Vacances scolaires :  
7h30 - 18h30

En effet, suite au choix de la Ville d'Aix-en-Provence de revenir à la semaine d'école à 4 jours, les enfants n'ont plus école le mercredi matin et nous sommes donc repassés à un accueil des mercredis sur la journée entière.

## L'ÉQUIPE ACM

### Une équipe de direction

#### De Janvier à Août 2018 :

##### **A.C.M Marcel Pagnol**

1 responsable de Secteur, Mme Stéphanie Beltramo, CDI 35H (diplômée DEJEPS) et 1 directrice adjointe, Mme Eva Faverjon, CDD 26H (diplômée BPJEPS)

##### **A.C.M Les Floralies**

1 responsable de Secteur, Mme Virginie Logerot, CDI 35H (diplômée DEJEPS) et 1 adjointe :

- Mme Marion Lhuillier, convention de stage de mars à juin 2018 puis CEE de juillet à août 2018 (diplômée DEJEPS, Stagiaire UC Direction)

- Mme Aliénor Molinier, CDD 35H (diplômée DEJEPS) de juillet à août 2018

#### De Septembre à Décembre 2018:

##### **A.C.M Marcel Pagnol**

1 responsable de Secteur, Mme Stéphanie Beltramo (diplômée DEJEPS) et 1 directeur adjoint, M. Alexis Nicolas, CDD 28H (diplômé BAFA et BAFD en cours).

##### **A.C.M Les Floralies**

1 responsable de Secteur, Mme Aliénor Molinier (diplômée DEJEPS) suite à la demande de congés sans solde de Mme Virginie Logerot et 1 directrice adjointe Mme Aurélie Durouille, CDD 28H (diplômée BPJEPS UC Direction).

### Une équipe d'animation

#### De Janvier à Août 2018 :

##### **A.C.M Marcel Pagnol**

6 CDD + 1 CA + 1 SCV + 27 CEE + 4 Stagiaires (diplômés BAFA, BPJEPS, BAPAAT, CAP Petite Enfance, en cours de formation ou non diplômés...)

##### **A.C.M Les Floralies**

2 CDD + 24 CEE + 3 Stagiaires (diplômés BAFA, BPJEPS, BAPAAT, CAP Petite Enfance, en cours de formation ou non diplômés...)

#### De Septembre à Décembre 2018 :

##### **A.C.M Marcel Pagnol**

1 CA + 2 SCV + 15 CEE + 4 Stagiaires (diplômés BAFA, BPJEPS, BAPAAT, CAP Petite Enfance, en cours de formation ou non diplômés...)

##### **A.C.M Les Floralies**

20 CEE + 2 Stagiaires (diplômés BAFA, BPJEPS, BAPAAT, CAP Petite Enfance, Licence, en cours de formation ou non diplômés...)

### Une équipe logistique

#### De Janvier à Août 2018 :

##### **A.C.M Marcel Pagnol**

1 responsable, Linda Mokhtar CDI 28H (diplômée CAP Cuisine et HACCP) et 2 CAE

##### **A.C.M Les Floralies**

1 responsable, Linda Mokhtar CDI 28H (diplômée CAP Cuisine et HACCP) et 1 CAE

#### De Septembre à Décembre 2018 :

##### **A.C.M Marcel Pagnol**

1 responsable, Linda Mokhtar (diplômée CAP Cuisine et HACCP) et 3 CAE

##### **A.C.M Les Floralies**

1 responsable, Linda Mokhtar (diplômée CAP Cuisine et HACCP) et 3 CAE

## Évaluation de l'activité « ACM Marcel Pagnol

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017	2018	Progression 2016/2017	Progressio n 2017/2018
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>					
Maximum théorique d'heures CAF	67 110	74 063	80 740	+ 10,36 %	+ 8,3 %
Nombre de jours d'ouverture (vacances + mercredis)	96	89	93	- 7,3 %	+ 4,5%
<b>2 - LES TAUX D'OCCUPATION</b>					
Nombre total de familles inscrites	232	230	262	- 0,8 %	+ 78,7 %
Nombre total d'inscriptions enfants	651	652	769	+ 0,1 %	+ 113,5 %
Nombre d'enfants différents	299	296	341	- 1 %	+ 84,8 %
Nombre d'inscriptions enfants sur les séjours	0	7	0		- 100 %
Nombre total d'heures facturées (tous régimes)	56 720	59 451	63 805	+ 4,8 %	+ 7 %
Nombre total d'heures réalisées (tous régimes)	45 627	49 279	53 506	+ 8 %	+ 8,7 %
Nombre total d'heures réalisées (régime général)	45 547	48 592	53 194	+ 6,7 %	+ 7,4 %
Taux d'occupation financière (accueil facturé)	84,5 %	79,8 %	78,7 %	- 5,5 %	- 1,1 %
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE</b>					
Pourcentage des familles en QF 1, 2, 3	46,6 %	50,4 %	45 %	+ 8,1%	- 10,7%
INDICATEURS QUALITATIFS	2016	2017	2018	Progression 2016/2017	Progressio n 2017/2018
<b>4 - LA QUALITE DE L'ENCADREMENT</b>					
Taux de professionnels diplômés auprès des enfants	77,7 %	81,8 %	71 %	+ 5,2 %	- 13 %

### OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

Les éléments principaux à retenir sont :

#### Une hausse du nombre de familles et d'enfants inscrits.

En effet, suite au retour de la semaine d'école à 4 jours, nous avons dû revoir l'organisation de l'ACM sur les mercredis. Depuis septembre 2018, nous avons fait le choix de proposer différentes formules d'inscriptions afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des parents. Cette souplesse d'organisation a permis de susciter l'intérêt de nouvelles familles et explique ainsi la hausse du nombre d'inscrit.

#### Une hausse du nombre d'inscriptions

En toute logique, si nous connaissons une hausse des inscrits, cela se répercute également sur le nombre d'inscriptions qui sont également à la hausse. Toutefois cette hausse est d'autant plus significative que les familles, fidélisées sur l'ACM, inscrivent leurs enfants plus régulièrement sur les différentes périodes d'ouverture.

#### Une baisse des taux de professionnels diplômés

En effet, suite à la perte des contrats aidés nous éprouvons de plus en plus de mal à recruter des animateurs diplômés sur des contrats encore plus précaires tel que le CEE.

Toutefois, notre « Charte Qualité » qui prévoit un taux d'encadrement supérieur à celui prévu par le ministère de la Jeunesse et de Sports, nous permet de poursuivre un travail de qualité auprès des enfants.

## Évaluation de l'activité « ACM Les Floralies »

INDICATEURS QUANTITATIFS	2017	2018	Progression 2017/2018
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>			
Maximum théorique d'heures CAF	16 123	63 833	+ 408, 3%
Nombre de jours d'ouverture (vacances + mercredis)	27	88	+ 325,9 %
<b>2 - LES TAUX D'OCCUPATION</b>			
Nombre total de familles inscrites	111	223	+ 200,9 %
Nombre total d'inscriptions enfants	202	620	+ 307 %
Nombre d'enfants différents	143	290	+ 202,8 %
Nombre d'inscriptions enfants sur les séjours	0	11	+ 100 %
Nombre total d'heures facturées (tous régimes)	13 086	57 572	+ 340 %
Nombre total d'heures réalisées (tous régimes)	11 263	48 936	+ 434,4 %
Nombre total d'heures réalisées (régime général)	11 187	48 936	+ 437,4 %
Taux d'occupation financière (accueil facturé)	81,2 %	87,8 %	+ 6,60 %
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE</b>			
Pourcentage des familles en QF 1, 2, 3	50,4 %	54,8 %	+ 8,7 %
INDICATEURS QUALITATIFS	2017	2018	Progression 2017/2018
<b>4 - LA QUALITE DE L'ENCADREMENT</b>			
Taux de professionnels diplômés auprès des enfants	70 %	75 %	+ 7,1 %

### OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

En septembre 2017, le Centre Jean-Paul Coste s'est vu confier la gestion de l'ACM les Floralies situé dans les quartiers Sud d'Aix-en-Provence. L'année 2018 constitue donc notre première année de référence concernant l'ACM les Floralies

Il nous est difficile de comparer l'année 2017, dont l'activité se concentre entre septembre et décembre et l'ensemble de l'année 2018. Néanmoins nous pouvons faire ressortir de ce tableau comparatif plusieurs éléments

#### Une hausse du nombre de familles et d'enfants inscrits.

Le nombre de familles inscrites a doublé. Plusieurs explications peuvent être apportées. L'ACM Floralies a été ouvert 88 jours en 2018 contre 27 jours en 2017

L'organisation de l'ACM a été modifiée dès septembre 2018. De nouvelles formules d'inscription, à la demi-journée avec ou sans repas ou journée complète, permettent d'avoir un nombre de familles et d'enfants inscrits par jour plus important

De plus, nous pouvons constater, au quotidien auprès de nos familles, une évolution positive de la réputation de l'ACM Floralies depuis la reprise de la gestion par le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste

### **Une hausse des taux de professionnels diplômés**

L'augmentation du taux d'inscription de familles et d'enfants en 2018 a entraîné une augmentation du nombre d'enfants par groupe et cela dans le respect de notre agrément. Afin de respecter notre « Charte qualité », le nombre d'animateurs diplômés a ainsi été augmenté. L'ACM Floralies accueille par demi-journée un maximum de 35 enfants de moins de 6 ans. Nous privilégions l'embauche d'animateurs diplômés d'un CAP Petite enfance pour cette tranche d'âge.

En conclusion nous pouvons constater une forte augmentation générale des indicateurs quantitatifs de l'activité de l'ACM Floralies.

## **FOCUS SUR LE DISPOSITIF « LEA » (Loisirs, Accessibles et Equitables)**

### **CONTEXTE D'INTERVENTION**

Les Caisses d'Allocations Familiales poursuivent une politique d'action sociale familiale articulée autour de deux finalités :

- Améliorer la vie quotidienne des familles par une offre adaptée de services et d'équipements
- Mieux accompagner les familles, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés

En cela, la circulaire Lc 2008-196 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales précise que la mise en place d'une tarification modulée en fonction des ressources des familles constitue une des conditions obligatoires pour le bénéfice de la Prestation de Service ALSH afin de favoriser l'accessibilité financière de toutes les familles.

La Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône a souhaité accompagner les gestionnaires dans la mise en œuvre de cette nouvelle modalité par une Aide aux Loisirs Equitables et Accessibles (LEA) afin de :

- Contribuer à la mise en place d'une tarification modulée en fonction des ressources des familles
- Favoriser l'accessibilité, la mixité sociale et l'équité par la recherche du tarif le mieux adapté à chaque situation familiale

Une convention définissant et encadrant les modalités d'intervention et de versement de l'Aide Aux Loisirs Equitables et Accessibles (LEA) sur fonds locaux a été signée, entre le gestionnaire Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône.

### **Grille tarifaire**

<b>Quotient Familial compris entre</b>	<b>Participations familiales</b>	<b>Participation CAF 13</b>
0 – 300	0,19 €/ heure	0,68 € / heure
301 – 600	0,45 € / heure	0,42 € / heure
601 – 900	0,75 € / heure	0,12 € / heure

## Évaluation de l'activité « ACM Marcel Pagnol » / dispositif Léa

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017	2018	Progression 2016/2017	Progression 2017/2018
<b>1 – LES BENEFICIAIRES</b>					
Nombre de familles touchées par le dispositif	46,6 %	50,4 %	45 %	+ 3,8 %	- 10,7 %
<b>2 – LE TAUX D'OCCUPATION</b>					
Nbre d'heures réalisées QF 1 (000 – 300)	3 429	3 337	3 869	- 2,6 %	+ 15,6 %
Nbre d'heures réalisées QF 2 (301 – 600)	10 719	10 074	8 761	- 6 %	- 13 %
Nbre d'heures réalisées QF 3 (601 – 900)	10 682	12 834	11 564	+ 20,1 %	- 9,8 %
<b>Nbre d'heures total réalisées (000 - 900)</b>	<b>24 830</b>	<b>26 245</b>	<b>24 194</b>	<b>+ 5,7 %</b>	<b>- 7,8 %</b>
<b>3 – AIDE FINANCIARE</b>					
Financement du Centre	10 446 €	10 201 €	11 897 €	- 2,35 %	+ 16,6 %
Financement de la CAF	8 115 €	8 040 €	7 698	- 1 %	- 4,2 %
Perte entre financement Centre et CAF	2 331 €	2 160 €	4 198 €	- 7,32 %	+ 94,3 %

## Évaluation de l'activité « ACM Les Floralies » / dispositif Léa

INDICATEURS QUANTITATIFS	2017	2018	Progression 2017/2018
<b>1 – LES BENEFICIAIRES</b>			
Nombre de familles touchées par le dispositif	50,4 %	54,8 %	+ 9,6 %
<b>2 – LE TAUX D'OCCUPATION</b>			
Nombre d'heures réalisées QF 1 (000 – 300)	490	3 139	+ 540,6 %
Nombre d'heures réalisées QF 2 (301 – 600)	3 757	11 935	+ 317,6 %
Nombre d'heures réalisées QF 3 (601 – 900)	2 289	7 431	+ 324,6 %
<b>Nombre d'heures total réalisées (000 - 900)</b>	<b>6 536</b>	<b>22 505</b>	<b>+ 344,3 %</b>
<b>3 – AIDE FINANCIARE</b>			
Financement du Centre	2 804,38 €	12 013,76 €	+ 428,4 %
Financement de la CAF	2 185,82 €	8 038,94 €	+ 367,7 %
Perte entre le financement du Centre et CAF	618,56 €	3 974,25 €	+ 642,5 %

## OBSERVATIONS

Sur l'année 2017 nous avions constaté un écart plus que significatif entre le financement du centre et le financement de la CAF.

Nous rappelons que le dispositif LEA est mis en place par la CAF à destination des familles et n'est donc pas censé engendrer un coût supplémentaire pour la structure. Or, depuis sa mise en place, nous observons une perte financière pour le centre.

# Analyse des responsables de secteur

## DEMANDES DU PUBLIC

Le recueil des demandes du public s'est effectué tout au long de l'année via les échanges avec l'équipe :

- **Penser le développement de nos capacités d'accueil** de façon plus régulière pour les enfants terminant le primaire et entrant au collège
- **Poursuivre dans la dynamique de projet et de partenariat** afin d'enrichir sans cesse la programmation
- **Faciliter les modalités administratives** des inscriptions
- **Pérenniser une équipe d'animation « stable »**

## POINTS FORTS RELEVES

- **L'ouverture de notre nouvel ACM les Floralis** a connu un grand succès et la reconnaissance des familles du territoire
- **La mise en œuvre du projet pédagogique** par l'ensemble de l'équipe fait de ce document le socle des valeurs éducatives et des actions pédagogiques du secteur
- **Le recrutement d'adjoints de direction en CDD 28h depuis septembre 2018**, permet, en lien avec la direction, d'assurer le bon fonctionnement de l'ACM, la mise en place du projet pédagogique sur le terrain et l'accompagnement des animateurs
- **La composition de l'équipe d'animation** aux compétences, aux qualifications et aux spécificités variées et complémentaires
- **Le renouvellement constant des programmations d'activités** : propositions de stages spécifiques sur les périodes de vacances (Hip-hop, Musique, Magie, Multisports...) et du temps fort proposé aux parents et aux enfants sur le mois de juin, le tout en accord avec les objectifs posés dans le projet pédagogique
- **Le développement des projets externes qui crée un véritable tissu partenarial** et nous permet d'accéder à une richesse dans nos propositions, réunissant parents, enfants et professionnels (Festival *Mômaix*, Carnaval de la Ville...)
- **Le projet intergénérationnel en partenariat avec la maison de retraite médicalisée « La Bastide du Figuier »** permet aux publics des deux structures de se retrouver une fois par mois, d'échanger et de partager des moments autour d'activités ludiques
- **Notre engagement dans la démarche « Centre Ecohérent »** initiée par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-D'azur (pôle ressource : *Loubatas* à Peyrolles-en-Provence)
- **La prise en compte de notre demande d'un fonctionnement plus juste** dans l'attribution des subventions de la Ville d'Aix-en-Provence pour nos centres de loisirs
- **Le Projet « Handicap, même pas peur ! »** a permis d'accueillir et d'adapter nos activités aux enfants en situation de handicap

## DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- **La baisse constante et régulière des subventions** nous obligeant à toujours faire plus mais avec moins de moyens.
- **La suppression des Contrats Aidés**, qui a engendré la perte d'animateurs compétents
- **Le recrutement de personnes formées et qualifiées** dans les métiers de l'animation sur des contrats bien trop précaires.
- **L'impossibilité de pérenniser notre équipe** au regard de la précarité des contrats possibles et des contraintes budgétaires de la structure.
- **La dépendance constante aux subventions** pour assurer la viabilité du secteur et les services que l'on propose aux familles
- **La non reconduction du poste CDD de directrice adjointe de janvier à juin 2018 sur l'ACM Les Floralies**, entraînant une désorganisation de l'ACM et une surcharge continue de travail pour la responsable de secteur
- **La cohabitation du local Espace Floralies** et la non visibilité des intervenants autorisés à utiliser la salle ne nous permet pas d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions les mercredis et les vacances scolaires
- **La perte sur le financement des heures Léa** : cette perte s'explique de plusieurs manières :
  - L'aide est attribuée à la famille lors de la réservation, or la Caf ne finance l'aide que sur les heures de présence réelle de l'enfant
  - Un enfant absent une journée n'ouvre pas d'heures réalisées et donc pas de financement LEA par la CAF, or le centre attribue l'aide à la famille à la réservation donc cette aide ne nous sera pas remboursée par la CAF
  - L'aide attribuée par la CAF est plafonnée sur un maximum de 8h par jour alors que notre amplitude d'ouverture est de 11h par jour

## PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Pérenniser le poste d'adjoint de direction sur les ACM
- Stabiliser l'équipe d'animation
- Poursuivre notre travail qualitatif et éducatif auprès des enfants
- Développer les capacités d'accueil de façon plus régulière pour les enfants terminant le primaire et entrant au collège (agrément jeunesse)
- Réduire le coût du dispositif LEA pour la structure en adaptant les modalités de facturation

*Pour le secteur Enfance et Jeunesse  
Les responsables de secteur –  
Stéphanie Beltramo et Aliénor Molinier*





## Rapports d'activités

### Secteur ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

#### CONTEXTE D'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE

Activité traditionnelle des centres sociaux, l’accompagnement à la scolarité reste un enjeu très actuel. Cette activité, ne se limite pas à la dimension scolaire, mais s’inscrit dans le projet global des centres sociaux. Dans les centres, l’accompagnement à la scolarité est assuré en grande partie par des bénévoles, qui travaillent sous la responsabilité d’un coordinateur salarié. Depuis toujours les objectifs sont construits avec les enfants, les parents, et l’équipe encadrante et se définissent comme suit :

- Aider les parents à comprendre les enjeux du travail scolaire. Le bénévole les encourage à s’impliquer dans la scolarité de leur enfant, les familiarise avec le système scolaire…
- Ouvrir l’enfant au monde qui l’entoure. Le bénévole le sensibilise à la culture et à la citoyenneté
- Etablir avec lui une relation de confiance, qui lui permettra de développer ses capacités de réalisation individuelle
- Contribuer à le rendre acteur de ses apprentissages, le conduire à l’autonomie dans son travail et à l’épanouissement dans son développement personnel.

#### JOURS ET HORAIRES PROPOSES

- **De janvier à juin 2018 :** le jeudi de 16h30 à 18h
- **A partir de septembre 2018 :**
  - le mercredi matin ou après-midi et le samedi matin
  - Vacances scolaires

#### L’ÉQUIPE

« L’Accompagnement à la Scolarité » ne peut se gérer en autonomie par l’équipe des bénévoles, en effet, il requiert l’implication de salariés dans la gestion du quotidien.

- **L’équipe salariée :**

La fin des contrats aidés n'a pas permis cette année de positionner un salarié sur l’accompagnement à la scolarité, cependant on notera que le secteur accueil est fortement impliqué dans l’organisation de ce projet.

- **L'équipe bénévole :**

M. Paul Hubidos membre du Bureau et bénévole depuis de nombreuses années reste le référent et le coordinateur de l'accompagnement à la scolarité. Les autres membres bénévoles sont très engagés et participent grandement à la réussite de ce projet, nous profitons de cet espace pour les en remercier. Investis et motivés, ils souhaitent donner leur chance aux enfants et aux jeunes qui ne peuvent trouver de l'aide dans leur environnement proche et ainsi contribuent à la lutte contre l'échec scolaire.

### **ÉVALUATION DE L'« ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ »**

INDICATEURS QUANTITATIFS	Janvier à juin 2017	Sept. à déc. 2017	Janvier à juin 2018	Sept. à déc. 2018
Nombre de familles inscrites	21	8	10	9
Nombre d'enfants inscrits	28	11	14	9
Pourcentage des familles en QF 1, 2, 3	80,90 %	87,50 %	80 %	77,78 %

INDICATEURS QUALITATIFS	Janvier à juin 2017	Sept. à déc. 2017	Janvier à juin 2018	Sept. à déc. 2018
Nbre de bénévoles	10	7	6	6
Nbre de salariés mis à disposition / jour	1	0	0	0

### **OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION**

- **Le nombre d'enfants inscrits depuis septembre 2018 est en baisse.** Ce phénomène pourrait s'expliquer par les changements de jours d'accueil mais aussi les nouvelles propositions de soutien mises en place dans les écoles et les collèges.
- **Environ 80 % des familles ont un quotient familial inférieur à 900.** Nous pensons que la gratuité facilite l'accès de ce service à des familles qui ne seraient pas en mesure de financer l'accompagnement scolaire « privé et payant »

### **DEMANDES DU PUBLIC**

**Depuis septembre 2018 nous avons repensé l'organisation de l'accompagnement à la scolarité pour répondre à la demande des parents qui souhaitent :**

- Un accompagnement à la Scolarité durant les vacances scolaires sur un ou plusieurs jours prédéfinis avec le bénévole (type stages)
- Un accompagnement le mercredi matin ou après-midi ainsi que le samedi matin
- Un accompagnement individualisé et personnalisé selon les besoins

## **Pourquoi ces changements ?**

- Pour favoriser les temps d'accueil sur des créneaux plus bénéfiques (les enfants ne sont pas fatigués comme après leur journée de travail scolaire)
- Pour simplifier l'organisation des parents et les rendre plus disponibles pour les échanges avec les bénévoles
- Pour profiter des vacances scolaires pour travailler dans un contexte plus détendu où l'enfant et le jeune seront plus à l'écoute
- Pour alléger les plannings de certains enfants sur la semaine
- Pour privilégier l'accompagnement individuel

## **POINTS FORTS RELEVÉS**

- Continuité du service rendu malgré les difficultés évoquées (sans salarié affecté)
- Satisfaction des parents concernant les progrès réalisés par leurs enfants
- Réduction des inégalités sociales par la gratuité du service
- Soutien des familles en difficultés économiques et sociales
- Développement de l'Intergénérationnel avec une majorité de bénévoles retraités

## **DIFFICULTÉS REPÉRÉES :**

- Le manque d'un salarié pour la gestion du dispositif
- La lourdeur de la procédure pour mettre en adéquation la demande des parents avec la disponibilité des bénévoles (recueil de la demande, identification des besoins, disponibilités des parents pour les rdv, recherche du bénévole, confirmation aux parents, mise en place du 1<sup>er</sup> RDV, gestion de l'inscription, suivi des absences etc)
- Le manque de bénévoles sur les nouveaux créneaux ne permet pas toujours un accompagnement individuel pourtant largement plébiscité par les parents
- Les parents ne préviennent pas toujours de l'absence de leur enfant
- Le remplacement des bénévoles sur certaines périodes (engagements personnels)
- La gestion de la disponibilité des salles sur les créneaux où l'accueil ne fonctionne pas

## **PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS**

- **Poursuivre notre démarche pédagogique** auprès des enfants et des familles
- **Renforcer l'équipe des bénévoles pour anticiper l'essoufflement de certains**
- **Impliquer davantage les parents** notamment dans la communication et l'échange d'information concernant leur enfant
- **Evaluer la nouvelle proposition** auprès des parents et des enfants afin de décider de la prochaine orientation

*Pour le secteur Accompagnement à la scolarité  
La responsable du secteur Activités – Isabelle Albalade*





## Rapports d'activités

Secteur NUMERIQUE

### Présentation du « Secteur Numérique »

#### LE CONTEXTE D'INTERVENTION

L'Espace Numérique est labellisé E.R.I.C (Espace Régional Internet Citoyen) par le Service Innovation et Économie Numériques du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

**Les ERIC sont des organismes à but non lucratif qui assurent une mission d'intérêt général d'accompagnement des usages et des innovations sur le numérique.** Ainsi, notre Espace Numérique poursuit les objectifs pédagogiques suivants :

- appropriation des usages numériques par les citoyens
- sensibilisation aux nouvelles technologies
- éducation à l'image

#### HORAIRES D'OUVERTURE 2018

- **Accès-libre tout public** : dans l'espace convivial sans accompagnement
- **Accompagnement personnalisé** : fermé
- **Ateliers informatiques** : fermés
- **Accès Accueil de Loisirs** : sur projet (T'es sérieux là)
- **Ateliers et projets spécifiques** : fermés

#### L'ÉQUIPE

- Passage de 3 salariés (2016) temps plein à zéro salarié en 2018.

#### UN SECTEUR EN SOMMEIL

Ce secteur très actif de 2009 à 2017 avec un bilan d'activités annuel très fort a été contraint de fermer suite à la perte des subventions d'exploitation (en 2017) sur ce secteur.

Nous sommes arrivés au terme de notre conventionnement avec la Région et n'avons pas pu pérenniser nos postes de médiateurs puisque aucune autre convention avec la Région ou un autre partenaire n'a été signée. Ce secteur n'a donc plus de moyen pour fonctionner et a été « suspendu » le temps d'attendre un nouvel appel à projet. L'équipe de permanents a repris certaines actions mais a diminué le volume d'activités de ce secteur.

*Pour le secteur Numérique  
La directrice - Béatrice Lay*



## Rapports d'activités

### Projet « le jardin se crée »

**Un jardin partagé est un jardin animé de manière collective sur une parcelle de jardinage collectif.** Ce projet est motivé, pour les habitants, par un désir fort de retour à la terre, d'échange et de partage entre habitants, à la satisfaction d'un travail accompli collectivement et à une envie de transmission auprès d'un large public. **Depuis 2014**, le portage du projet a été réalisé par Audrey Moine jusqu'à son départ (14/10/2016) ; il est maintenant « autonome » avec une cogestion par le **collectif d'habitants**.

#### POINTS FORTS RELEVES

- **Un collectif d'habitants de 10 membres fondateurs** qui reste motivé
- **La coordination menée par le collectif d'habitants** permettant la poursuite du projet
- **Une dynamique participative** très forte engendrée par le projet
- **Un soutien du centre quand nécessaire** (liaison avec la directrice ou la Présidente)

#### L'ACTIVITÉ EN 2018

- **Les jardiniers** ont suspendu l'activité des jardins suite à une série d'actes de vandalisme à répétition : incendie volontaire, destruction du cabanon en bois, destruction des 2 tables d'extérieur.
- **Augmentation des surfaces cultivables**
- Amendement des sols (feuilles mortes, BRF, fumier cheval)
- Association de cultures avec un très gros succès pour l'association carottes / fraises / haricots verts.
- Optimisation de la surface plantée afin d'augmenter les rendements

#### DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- Perte de motivation du groupe. 2 plaintes contre « x » ont été déposées par la Présidente du centre, mais classées sans suite.

#### PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Les membres du Conseil d'Administration ont voté un budget de 5 000 € pour investir sur fonds propres dans un nouvel espace de rangement pour remplacer le cabanon en bois. Un container métallique a été acheté et installé non pas dans la colline mais accolé au centre socio-culturel. C'est un container en métal galvanisé, peu esthétique mais beaucoup plus solide et sécuritaire.
- L'activité des jardiniers devrait reprendre en 2019. C'est une réelle volonté de notre part de soutenir le Collectif d'habitants car ce projet est un modèle exemplaire de participation et d'organisation en totale autonomie. Nous ferons notre maximum pour que les jardiniers retrouvent un environnement fertile pour leur activité.

*Pour le collectif des Habitants  
La directrice - Béatrice Lay*



## Rapports d'activités

### Projet N°187

**Le projet « N°187 » est une création collective axée sur un volet réflexif ancré localement : l'Histoire du Camp des Milles.** Cet *objet culturel citoyen* s'inscrit dans un engagement conscient de lutte contre les discriminations.

**En 2018 Numéro 187 c'est :**

- **Une coproduction** avec la Compagnie Mémoires Vives
- **20 artistes** (15 acteurs, 1 metteur en scène, 3 techniciens, 1 directeur artistique)
- **6 représentations** du 17 au 20/12/2018 au Site-Mémorial du Camp des Milles
- **1 190 spectateurs** : 44 structures différentes <sup>1</sup>

#### POINTS FORTS RELEVÉS

- Spectacle produit 5 années : 2013, 2014, 2016, 2017 et 2018
- Toujours un franc succès
- Equipe motivée et opérationnelle
- Impact direct auprès du public concerné (collégiens, lycéens...)
- Plébiscité par les professeurs et les encadrants
- Support innovant et attractif pour les jeunes pour aborder l'histoire locale, nationale et internationale sur la période « 1939-45 »
- Projet conventionné avec la DILCRAH à hauteur de 8 000 €
- Projet soutenu par la Ville à hauteur de 18 800 €
- Projet soutenu par le Conseil Départemental à hauteur de 10 000 €
- Projet labellisé « projet citoyen » par la Fondation du Camp des Milles

#### DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- En attente chaque année de la programmation du Camp des Milles
- Difficulté à obtenir des contrats de cessions avec les théâtres

#### PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Budget précaire mais soutenu depuis plusieurs années par CAF, Ville et DILCRAH
- Le Département a soutenu ce projet en 2018 (nouveau partenariat)
- Fixer une convention triennale avec le Camp des Milles serait une avancée
- Mettre en place une convention tri-annuelle avec les partenaires financiers
- Etre soutenu par la Région serait un plus en direction des lycées

**Pour le centre socio-culturel Jean-Paul COSTE**  
*La responsable du secteur Cultures – Cindy Renaudie*

<sup>1</sup> 18 centres sociaux, 3 Lycées, 5 Collèges, l'Epidé, l'AMU, Itep la Sarrette, MJC Agora, Passo Jeunes, Addap 13, Contact club, le CIACU, la MECS Saint Michel, le Club de l'Age d'Or de la Roque d'Anthéron, Association et édition Soi-Disant, Forum de Berre, ADRIM, Foyer l'Orée du Jour, Campagne l'Evêque 13 habitat, Comité de Jumelage Pertuis Herborn, ESS Service, Foyer de Jeunes Travailleurs ALJEPAN



## Rapports d'activités Projet Citoyens du Monde

Notre projet se décline autour de plusieurs objectifs :

- Développer la solidarité internationale
- **Accompagner et soutenir les jeunes** dans l'élaboration de projets solidaires
- **Favoriser les échanges interculturels**
- **Encourager l'ouverture d'esprit**, l'apprentissage de la diversité et les comportements citoyens **transmettant un regard « Citoyen du Monde »**
- **Développer un partenariat** du local à l'international
- **Favoriser l'implication des parents** dans toutes les phases

### POINTS FORTS RELEVÉS

- **Projet conventionné avec la CAF** à hauteur de 10 000 €
- **9 jeunes mineurs sont partis au Népal** accompagnés par 4 adultes
- **Le séjour s'est déroulé** du 23 février au 10 mars 2018
- **Richesse de contenus et de techniques d'animation** permettant la réflexion, l'échange et la mise en débat (création d'un esprit critique)
- **Cette année, le Projet « Citoyens du Monde – Solidarité Népal » a engagé et formé chaque jeune à la conception (projet), à la mise en place (action) et à l'évaluation de projet (bilan).** Ce projet a permis le tissage de liens forts et durables entre jeunes et animateurs qui participent à une aventure et une expérience humaine exceptionnelles

### DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- La diminution du soutien de la CAF qui est passé de 14 000 € en 2017 à 10 000 € en 2018
- Projet non soutenu par la Ville pour cette année 2018 alors que le projet 2017 avait été soutenu à hauteur de 1 500 €

### PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- **Fin de notre convention triennale avec la CAF arrivée à terme au 31/12/2018**
- **Sans conventionnement avec la CAF** en 2019 ou sans subvention complémentaire, la poursuite de ce projet nous semble malheureusement très compromise.

*Pour le centre socio-culturel Jean-Paul COSTE  
La responsable de secteur – Stéphanie Beltramo*



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

## Rapports d'activités

### « P.R.J »



**Le projet « Parlement Régional de la Jeunesse » est un marché public qui nous a été confié par la Région sur la prise en compte de la demande d'ingénierie, de préparation, d'animation et d'accompagnement des réunions du Parlement Régional de la Jeunesse.**

**Notre mission a commencé le 1<sup>er</sup> avril 2017 et s'est terminée pour notre première (et dernière) mandature le 30 juin 2018.**

**En 2018, le P.R.J c'est 100 jeunes de la Région volontaires pour :**

1. Etre le **porte-parole des jeunes**
2. Etre **acteur** des actions de la Région
3. Construire et porter des **projets citoyens**
4. **Découvrir** les coulisses de la région et son fonctionnement

**En 2018, le centre socio-culturel Jean-Paul Coste a mené :**

**- 6 Animations : 1 par mois de janvier à juin 2018** (avec sur la dernière plénière la restitution du bilan de fin de mandat devant le Président de Région).

**Les évaluations réalisées après chaque évènement donne un taux de satisfaction global compris entre 96 % et 100 % (évaluations faite par les jeunes).**

## POINTS FORTS RELEVÉS

- **Des jeunes très investis**
- Une méthodologie centrée sur la **démocratie participative**
- La mise en œuvre de **4 fabriques** en lien avec les attentes des jeunes :
  - La Fab' Communication
  - La Fab' Citoyenneté
  - La Fab' Accessibilité
  - La Fab' Environnement
- Une méthodologie centrée sur la **co-construction** avec les services de la Région
- Une méthode d'**évaluation continue** après chaque rencontre
- Un **nouveau partenariat** fondé sur de nouvelles bases avec la Région
- Un **budget maîtrisé** en 2018 et un **excellent suivi** effectué par Laurence Catanzaro
- Un **projet porteur, innovant et motivant** pour les membres de l'équipe
- Une **forte reconnaissance de notre travail** par les services de la Région
- Un vrai **travail en confiance** avec les jeunes

## DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- Un projet porté par l'équipe des permanents du CSC Jean-Paul Coste pouvant générer par période une **surcharge de travail** pour ces derniers qui sont très investis
- Certains salariés d'Archipel, en contrat CDD avec le CSC J.P Coste sur cette mission n'ont pu poursuivre leur engagement dans ce projet en 2018 en raison d'un **problème de gouvernance au sein de l'association Archipel**
- Le **départ de M. Cédric Omet**, cadre de la Région qui était notre référent sur l'animation et la co-construction du projet a été très déstabilisante
- Un nouveau marché public a été lancé pour 2019. Nous y avons répondu mais notre offre n'a pas été retenue. Notre dossier a obtenu la note de 60/60 sur le critère n°1 de la valeur technique mais n'a obtenu que la note de 24,07/40 sur le critère n°2 du prix. En résumé, notre offre était excellente mais trop chère en rapport à d'autres prestataires qui ont fait une offre de prix plus intéressante.
- Nous avons donc passé le relais à la Ligue de l'Enseignement qui a gagné ce marché.

## PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- **Pas de perspective sur ce projet qui est animé pour les 3 ans à venir par la Ligue de l'Enseignement.**

*Pour le centre socio-culturel Jean-Paul COSTE  
La directrice – Betty Lay*





## Zoom sur le Projet Victoria

### VICTORIA ? QUI SOMMES-NOUS ?

Centre certificateur implanté sur Aix-en-Provence, VICTORIA est avant tout un organisme de **Formation et d'accompagnement**, spécialisé dans la Relation Clientèle, le management et la gestion d'équipe. Les interventions de VICTORIA sont réalisées par une équipe munie d'un titre professionnel F.P.A (Formateur Professionnel pour Adultes). Les formateurs-référents sont par ailleurs jurys auprès de la DIRECCTE sur les titres CRCD, SRCD et FPA.

### UNE AUTRE APPROCHE

La formation professionnelle des candidats se concentre généralement sur l'acquisition du savoir et du savoir-faire, mais qu'en est-il du savoir-être ? Celui-ci est généralement différent d'une profession à une autre et reflète non seulement la culture de l'Entreprise, mais également celle de la profession de Conseiller(e). Il faut pouvoir tenir compte de cet aspect dans la formation et lui fournir des repères sur l'aspect identitaire de sa profession. Cette prise en compte facilite l'insertion, l'intégration et la résilience professionnelle et instaure une meilleure stabilité sur la durée. C'est pourquoi, au sein des formations de VICTORIA le candidat est placé au centre et accompagné de façon continue vers une réussite, basée tant sur le savoir, le savoir-faire que sur le savoir être.

### L'INSERTION AU CŒUR DE NOTRE METIER

Très implanté dans le tissu économique aixois et marseillais, VICTORIA travaille principalement avec les centres d'appels, les collectivités territoriales, le Pôle Emploi, le Conseil Départemental et avec les entreprises des Bouches-du-Rhône. VICTORIA apporte un coaching de proximité et une attention particulière sur le développement et l'accompagnement des demandeurs d'emploi, afin de révéler leur potentiel, redonner du sens dans leurs actions et une plus grande confiance en soi. Depuis 2017, VICTORIA détient l'agrément VOLTAIRE, permettant à tout un chacun d'apprendre ou de remettre à niveau ses connaissances orthographiques et grammaticales pour passer la CERTIFICATION VOLTAIRE – (certification Nationale).

### QUELQUES CHIFFRES POUR 2018

Plus de 1 865 heures de formations<sup>2</sup> ; 125 personnes formées ; 105 demandeurs d'emploi ont signé un Contrat à Durée Indéterminée à la sortie de leur formation.

*Pour Victoria*

*M. Grégoire Lebfeuvre*

<sup>2</sup>Quelques exemples de formations : Bureautiques / Informatique ; Rédaction de son Cv et simulation d'entretien (TRE) ; Tuteur intra-entreprise ; Superviseur + passage du titre professionnel ; Formateur Professionnel + titre professionnel ; Formateur occasionnel ; Conseiller(e) en Relation Clientèle + titre professionnel ; Recrutement (processus et entretiens) ; Anticipation et gestion des situations conflictuelles ; Accompagnement dans le changement ; Mise à niveau et passage de la Certification VOLTAIRE (Orthographique & Grammaticale) ...  
[www.victoria-formation.fr](http://www.victoria-formation.fr)

# **LES PROJETS 2018**

## **EN IMAGES**

---

## Souvenirs 2018

---

### CITOYENS DU MONDE / FÉVRIER 2018



L'équipe Citoyens du monde Népal 1 / **9 jeunes / 4 accompagnateurs**



L'équipe Citoyens du Monde Népal 1 / avec les jeunes et l'équipe Népalaise.

# FETE DU LIVRE / MARS 2018

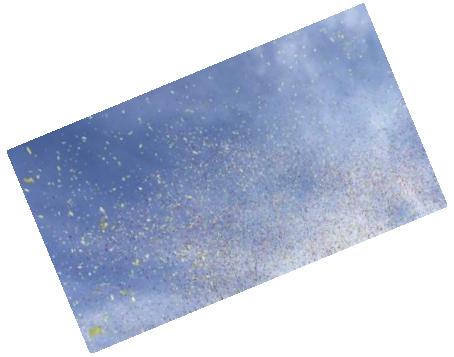
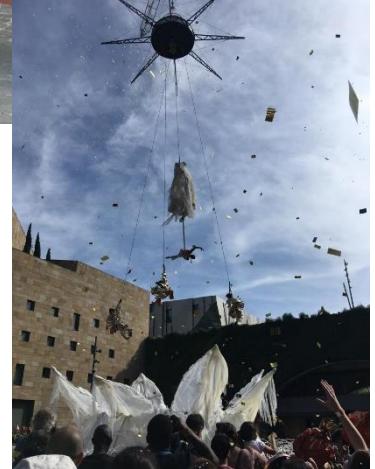


Dominique Dufour,  
Marraine de la 2<sup>ème</sup> édition



Environ 150 personnes sur la journée

# CARNAVAL / AVRIL 2018



**35 carnavaliers du Centre (13 familles) sur la journée**

# **FIN DE L'AVENTURE P.R.J**

## **PARLEMENT RÉGIONAL DE LA JEUNESSE**



**Du 1/04/2017 au 30/06/2018**, notre équipe a animé les sessions de travail du P.R.J.  
Plus d'informations sur la page Facebook, (<https://www.facebook.com/prjpaca/>)



**Près de 100 jeunes accompagnés au Parlement Régional de la Jeunesse**

# FÊTE « QUARTIER LIBRE » / JUIN 2018





**Près de 500 participants à la journée !**

# N° 187 / DÉCEMBRE 2018



crédit photo / Agnès Maury

**L'équipe N°187** / 6 représentations du 17 au 20 décembre 2018



**1 200 spectateurs en 6 représentations**

# CAMP DES MILLES

en partenariat avec le Centre socio-culturel Jean-Paul Coste et la Compagnie Mémoires Vives présente :

# REPRISE 2018

Lundi 17 décembre à 10h30 et 14h30

Mardi 18 décembre à 10h30 et 14h30

Mercredi 19 décembre à 15h00

Jeudi 20 décembre à 20h00

# N°187

au site Mémorial du Camp des Milles

Renseignement et réservation par mail : [cultures@cscjeanpaulcoste.com](mailto:cultures@cscjeanpaulcoste.com)

par téléphone : Betty Lay 06 38 53 79 71

**Théâtre - Vidéo - Rap - Slam - Danses Contemporaines**

Direction artistique : Yan Gilg de la Cie Mémoires Vives. Une création portée et produite par le centre socio-culturel Jean-Paul Coste.



cget



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LE DÉFENSEUR  
DES DROITS



MUSÉE D'HISTOIRE  
ET DES SCIENCES  
DE L'HOMME

